

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE103 Langue 2 au choix 1			
Code	SOCM1B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe au choix les cours de néerlandais ou d'espagnol.

Enseignantes cours de néerlandais : C. Veys

Enseignantes cours d'espagnol: F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.3 Établir et respecter des conventions
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informar, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiches d'Activité d'Apprentissage ci-jointes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B03A	Néerlandais	40 h / 4 C
SOCM1B03B	Espagnol	40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B03A	Néerlandais	40
SOCM1B03B	Espagnol	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SOCM1B03A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à développer la connaissance de la langue néerlandaise pour arriver à un niveau B1. Les 4 aptitudes (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale et écrite) sont abordées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) sera capable :

- mobiliser correctement les notions grammaticales vues au cours;
- d'expliquer et interpréter le contenu de supports écrits et audio et de reformuler en français correct et/ou en néerlandais des informations provenant de ces mêmes supports;
- de produire un message oral;
- d'identifier, d'énumérer et définir des notions relatives à la culture et aux institutions propres à la langue enseignée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identifier, expliquer et utiliser à bon escient le vocabulaire.
Découvrir et analyser quelques points d'actualité.
Découvrir et définir quelques institutions et aspects culturels néerlandophones.
Acquisition / révision de certains points de grammaire.

Démarches d'apprentissage

Travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage.
Travaux à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme connectED.

Sources et références

Outil recommandé : la plateforme Wallangues.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours
Presse écrite et audiovisuelle de langue néerlandaise
Dictionnaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

- Evaluation écrite : 40%

Q2

- Examen écrit : 60%

Q3

- Examen écrit (Q1 + Q2) : 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	60	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SOCM1B03B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les cinq compétences (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale (avec et sans interaction) et écrite) sont abordées et développées.

Le cours d'espagnol travaille ces cinq compétences via la presse hispanique, l'actualité, la culture et des sujets en adéquation avec le monde de la communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de connaître et d'utiliser les principes lexicaux et grammaticaux abordés au cours dans un espagnol standard correct
- de comprendre, d'expliquer et interpréter le contenu de supports écrits et audio et de reformuler en français et/ou en espagnol des informations provenant de ces supports;
- de s'exprimer oralement et par écrit sur les thèmes abordés durant l'année académique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance de compréhensions à la lecture et à l'audition (selon l'actualité, la culture et la presse hispanophone), d'explications grammaticales et lexicales, d'exercices de compréhension et de vocabulaire, d'activités d'expression orale et écrite (rédactions, jeux de rôles, présentations, etc.)

Démarches d'apprentissage

Méthode communicationnelle basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage. Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme Connected.

Dossiers d'exercices de grammaire et de vocabulaire disponibles sur Connect'Ed avec les corrigés.

Outils divers en ligne proposés dans le cours.

Tests formatifs via Forms.

Livre d'apprentissage et d'exercices de la grammaire espagnole de base disponible en bibliothèque.

Sources et références

- Divers livres et manuels d'espagnol utilisés (Via Rapida, ELexprés, Gramatica basica del estudiante de español, Comprenson oral, Comprenson escrita, etc.)
- Documents de la presse et actualité hispanophone
- Plateformes : videoele.com, audio-lingua.eu, gram@clicando, todoele.net, etc.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.
Articles de presse.
Textes informatifs.
Vidéos culturelles.
Vidéos d'actualité.
Supports déposés sur Connect'Ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Examen écrit (40% des points)

Q2

Travail - travail écrit et présentation orale - (20 % des points)

Examen écrit (40% des points)

Q3

Examen écrit (matière du Q1 + Q2) pour 100% des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	40	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).